



Patrimoines
du XX^e siècle en
Loire-Atlantique

Olivier Vaudou & Reymond Luthi, architectes
Jean Prouvé, ingénieur



LE CENTRE
ATLANTIQUE
DE L'INSTITUT
FRANCAIS DE
RECHERCHE POUR
L'EXPLOITATION DE LA
MER

NANTES - 1969

Carnet de visite

conçu et réalisé à l'occasion des 29^{es}
Journées européennes du patrimoine,
15-16 septembre 2012

Conception et réalisation

CAUE de Loire-Atlantique,
septembre 2012

Direction de la publication

Vincent Degrotte,
directeur du CAUE

Conception éditoriale

Dominique Amouroux,
historien de l'architecture du XX^e siècle
Christophe Boucher, architecte - chargé
de missions au CAUE
Dany Cartron, plasticien - chargé de la
communication visuelle du CAUE

Textes

Dominique Amouroux

Maquette et édition

Dany Cartron

Photographies

© Jean Biaugeaud, pho. © Olivier Vaudou
et Raymond Luthi. Fds DAU, SIAF/
Cité de l'architecture et du patrimoine/
Archives d'architecture du XX^e siècle ;
Archives Vaudou-Luthi ;
Archives Ifremer/ Olivier Barbaroux ;
CAUE de Loire-Atlantique/ CB-DC. ; DR

Impression

AMD

ISBN : XXXXXX

Remerciements

Centre Atlantique de l'Ifremer
Lucay Han-Ching, directeur
Jacques Binot, secrétaire général
Sophie Pilven,
chargée de la communication

Archives de l'Ifremer

Gilles Chatry, responsable archives et
patrimoine intellectuel

Architectes

Olivier Vaudou, Valérie Vaudou et
Yves Luthi

Centre d'archives de l'architecture du
XX^e siècle / IFA / Cité de l'architecture
et du Patrimoine

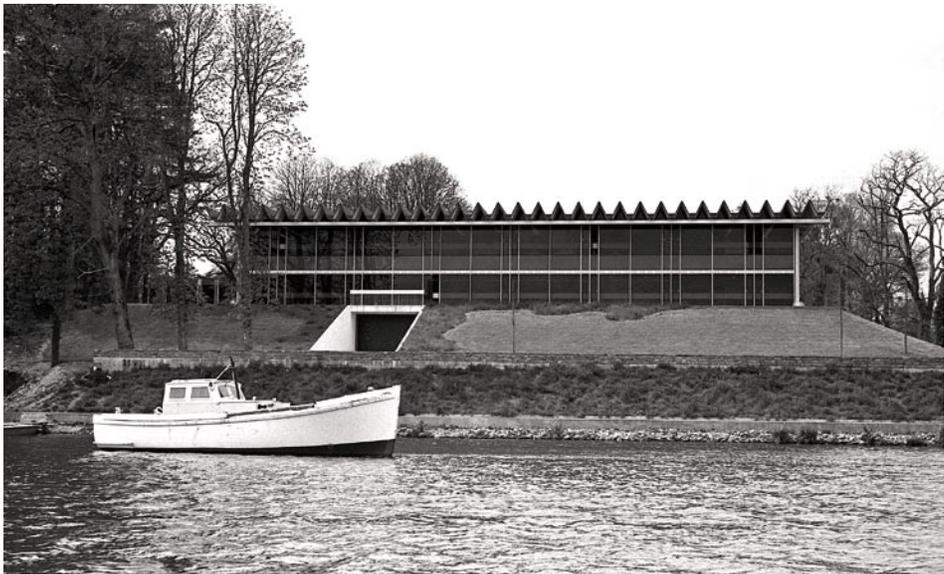
David Peycéré, directeur

Alexandre Ragois, chargé de recherches

École nationale supérieure
d'architecture de Nantes
Philippe Bataille, directeur

LE CENTRE
ATLANTIQUE
DE L'INSTITUT
FRANCAIS DE
RECHERCHE POUR
L'EXPLOITATION DE LA
MER

Olivier Vaudou & Reymond Luthi, architectes
Jean Prouvé, ingénieur



PRÉAMBULE

« *L'architecture est un art, une poésie, on peut avoir de l'imagination pour des choses très strictes.* » **Vaudou-Luthi**

Une toiture plissée, posée sur des vitrages foncés : l'image s'impose sur la rive sud de l'Erdre. Elle identifie l'ex-Institut scientifique et technique des pêches maritimes – l'actuel Centre Atlantique de l'Ifremer – glissé entre la faculté des Lettres et l'École centrale, en lisière du campus du Tertre.

Conçu au cours des années 1960 par les architectes Olivier Vaudou et Raymond Luthi et par l'ingénieur Jean Prouvé, ce quinquagénaire de verre et de métal témoigne de la permanence de thèmes traités par l'architecture. Parmi ceux-ci, sont plus particulièrement ici mis en exergue le rapport attentif au site, la relation complice aux éléments naturels, l'organisation claire des fonctions, les moyens limités utilisés pour construire, la cohérence entre architecture et aménagements intérieurs...

Ainsi, cette réalisation s'observe comme jalon dans les œuvres respectives des deux architectes et de l'ingénieur, comme élément du patrimoine du XX^e siècle en Loire-Atlantique et en Pays de la Loire, mais aussi comme source d'enrichissement des réflexions des maîtres d'ouvrage et des architectes actuels. □

VERRE ET MÉTAL POUR UN CENTRE OCÉANOGRAPHIQUE

UN ÉDIFICE DE LA DÉCENTRALISATION

Le 29 octobre 1960, le Comité de décentralisation du Commissariat général au Plan approuve le transfert à Nantes du siège de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM) installé près du Trocadéro à Paris. Ce choix permet de rapprocher l'Institut de l'un de ses domaines d'étude privilégiés, l'océan Atlantique, de ses autres implantations de la côte Ouest, de ses interlocuteurs professionnels et du milieu universitaire scientifique.

Avec l'immeuble du ministère des Finances implanté sur l'île Beaulieu (l'ex-Tripode), l'ISTPM constituera l'un des signes architecturaux nantais les plus remarquables de la déconcentration engagée par les pouvoirs publics à la fin des années 1950. L'expression « Paris et le désert français » traduira de façon probante le constat que

l'ensemble des pouvoirs et des activités industrielles était alors regroupé à Paris et dans sa région, et engagera le processus qui conduira aux premières lois de décentralisation des années 1980.

UN ORGANISME DÉDIÉ À LA MER

L'ISTPM est alors chargé d'étudier les espèces marines et les moyens d'exploiter poissons, crustacés et mollusques dans l'Atlantique nord, la Méditerranée et les régions tropicales. Il se consacre également à la biologie des zones littorales et aux cultures marines (ostréiculture et conchyliculture). Enfin, il étudie les procédés de conservation des produits de la mer (conserves, semi-conserves et froid) et exerce le contrôle sanitaire des produits marins. Il dispose pour cela de laboratoires, de stations côtières et de navires. →

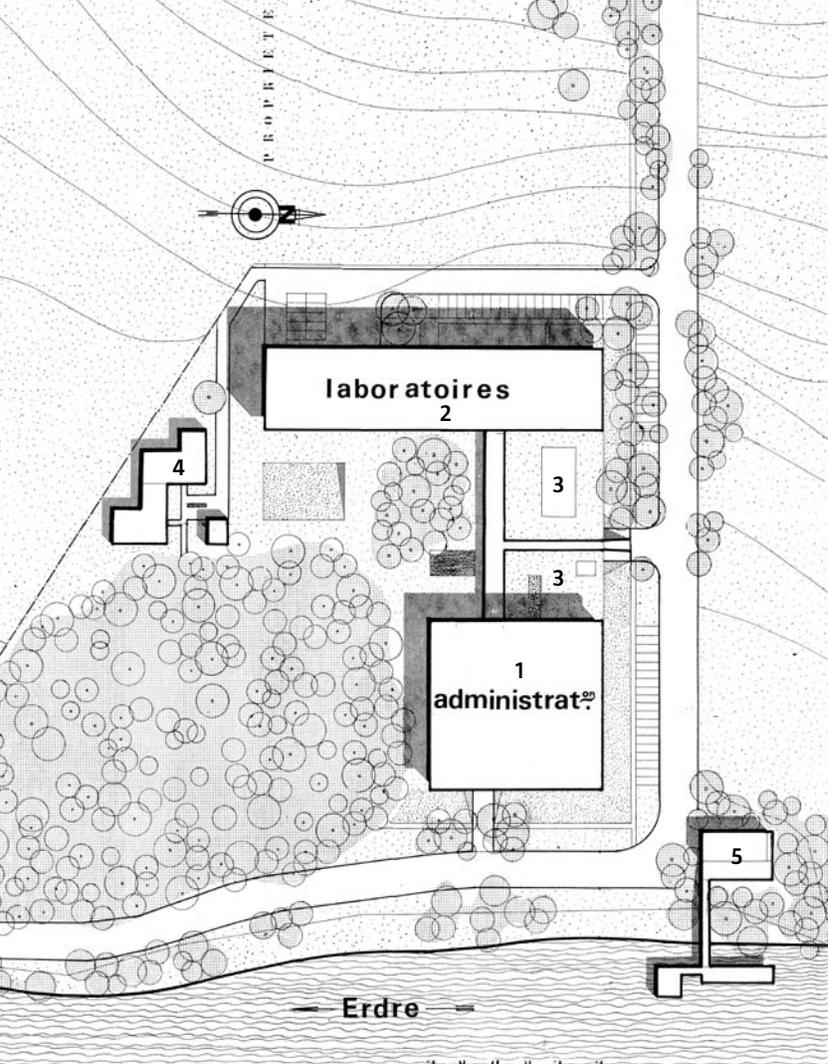


UN SITE EXCEPTIONNEL AU SEIN DU CAMPUS

Redevenue ville universitaire après la Seconde Guerre mondiale, Nantes édifie à sa périphérie deux campus voisins, l'un dédié aux Sciences (La Lombarderie), l'autre aux Lettres, au Droit et aux grandes écoles (Le Tertre). L'aménagement et la réalisation des deux ensembles universitaires sont confiés à l'architecte Louis Arretche, qui joue des dénivelés des deux anciennes propriétés et des vues sur l'Erdre pour implanter les différentes constructions. Il supervise les projets de l'École centrale (Jean-Marie Lépinay, architecte) et de l'ISTPM. Le terrain de 1,8 ha retenu pour l'ISTPM se glisse entre la bibliothèque Droit - Lettres et les futures constructions de l'École nationale supérieure de mécanique (actuelle École centrale). Sa beauté, liée à sa position en belvédère sur l'Erdre, est assortie de contraintes, dont un bois et des arbres isolés à préserver et une zone inondable.

UN CONCOURS POUR UN TRIO DE CONCEPTEURS

Deux jeunes architectes (37 et 34 ans) gagnent le concours organisé fin 1962 – début 1963 pour la création de l'ISTPM. Originaires de Suisse, Olivier Vaudou et Raymond Luthi se sont rencontrés chez Jean Dubuisson. Cet architecte parisien, Grand Prix de Rome, est notamment connu pour les immeubles surplombant les voies de la gare Montparnasse et le musée des Arts et Traditions populaires dans le Bois de Boulogne. Une approche rationnelle et une écriture simple, souvent traduites en métal, caractérisent son œuvre, éléments que Vaudou et Luthi reprennent à leur compte pour élaborer l'ISTPM. Le gain de ce concours les conduit à créer leur propre agence. Ils associent à l'étude Louis Fruitet, un ingénieur intervenant pour le compte de l'industrie sidérurgique, puis Jean Prouvé, spécialiste unanimement reconnu de la construction métallique. Cinq ans leur seront nécessaires pour étudier, financer et construire le projet choisi



- 1 - Administration
- 2 - Laboratoires
- 3 - Bâtiment enterré
- 4 - Logements de fonction
- 5 - Embarcadère

par un jury où figuraient les architectes Louis Arretche, Pierre Vago, André Mornet et Guillaume Quilgars.

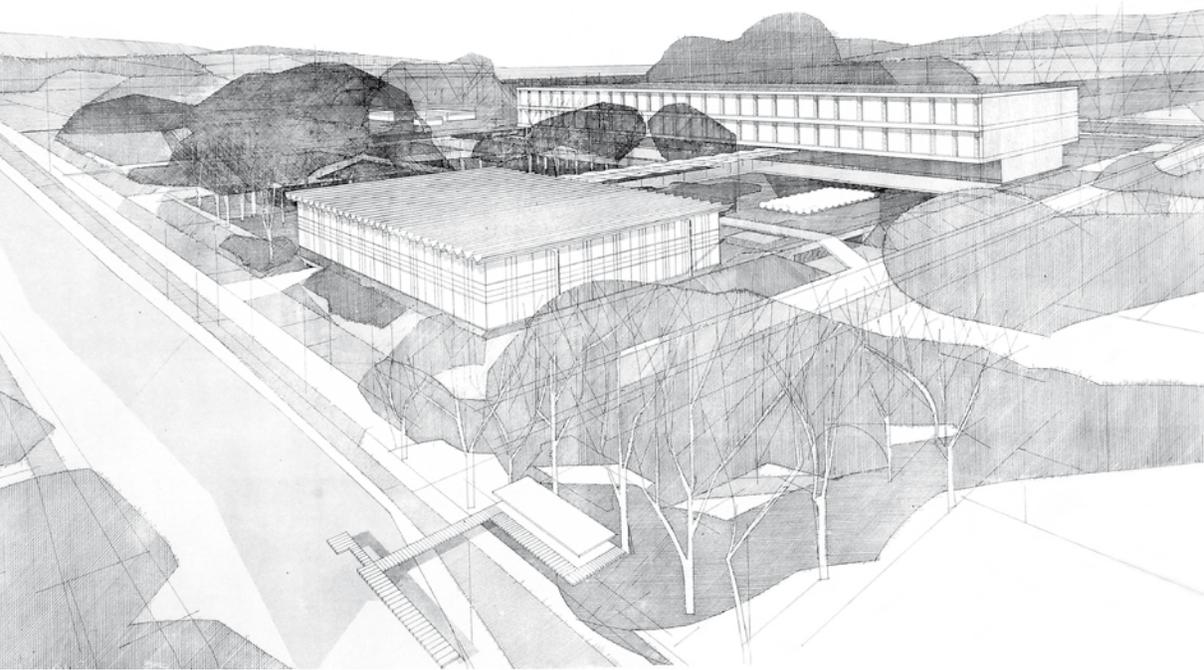
UNE ORGANISATION RADICALE

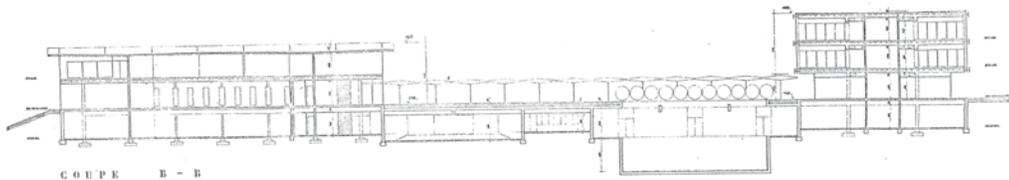
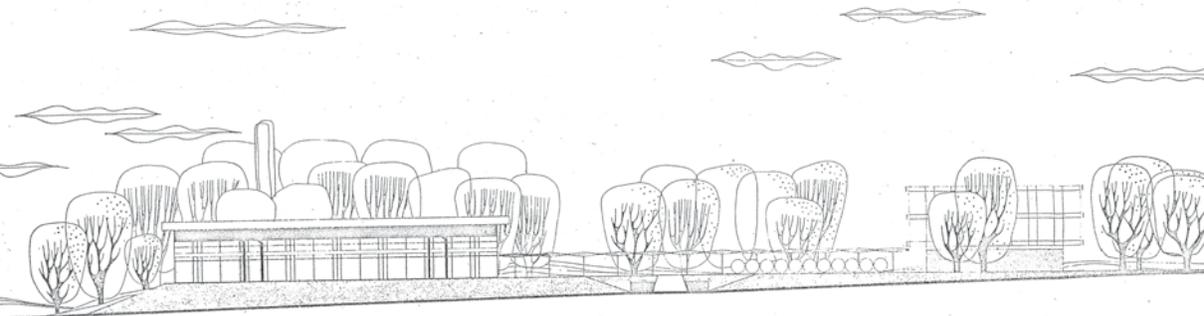
Vaudou et Luthi distinguent deux bâtiments pour héberger les quatre entités qui structurent alors l'Institut (la direction et l'administration ; les deux services océanographie, pêches et cultures marines ; le service de technologie bactériologie et contrôle) : l'un, carré, rassemble les fonctions administratives ; l'autre, rectangulaire, réunit les laboratoires. Ils sont reliés par une longue circulation abritée, mais surtout par un troisième bâtiment enterré concentrant espaces et installations à usage collectif.

Le bâtiment administratif (1 760 m²) regroupe au rez-de-jardin les ressources partagées (bibliothèque, cartographie, collections, édition) et les services communs (standard téléphonique, restaurant du personnel) et à l'étage les espaces de direction et les postes de travail nécessaires à l'administration et à la gestion de l'Institut.

Le bâtiment des laboratoires et des services associés (1 540 m²) intègre en sous-sol des ateliers (stockage, réfrigération, séchage, réparation...), au rez-de-jardin l'accueil (hall, conciergerie, chambres d'hôtes) et dans ses deux étages, de part et d'autre d'un noyau central de circulation (escaliers et couloirs) et de service (réunions, sanitaires) les bureaux, laboratoires et salles des services Océanographie et Technologie.

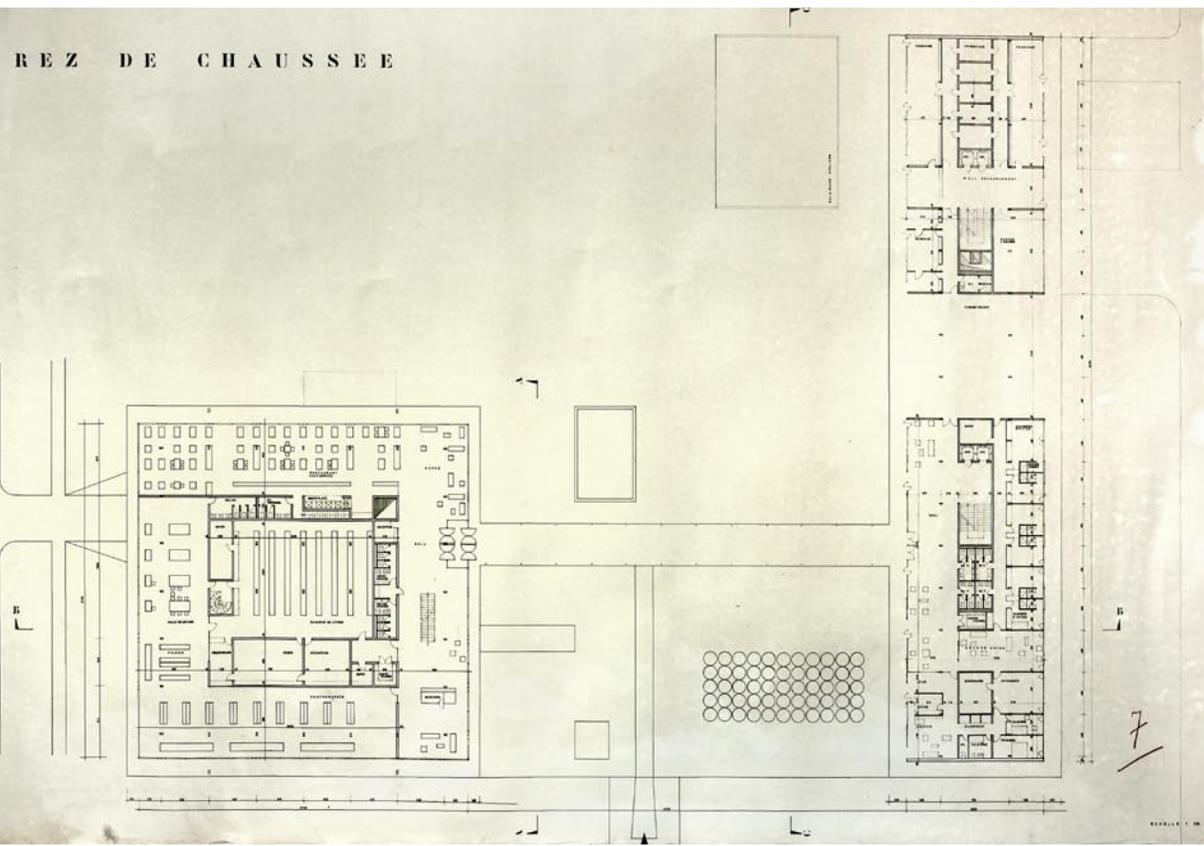
La construction souterraine associe des espaces ouverts au public (salle de conférence de 180 places) et des locaux partagés (bassin expérimental, entrepôt, salles de stockage). →





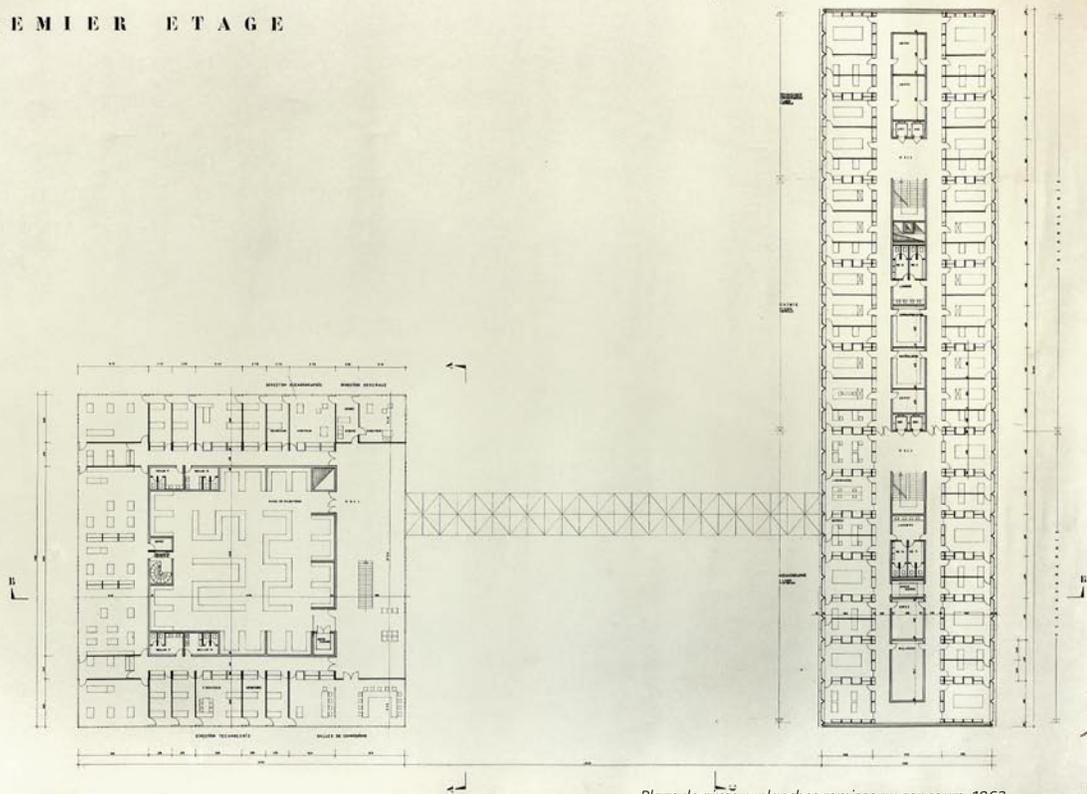
Perspective, façade et coupe, planches remises au concours, 1963

REZ DE CHAUSSEE



7

PREMIER ETAGE



Plans de niveau, planches remises au concours, 1963

UNE ARCHITECTURE SEREINE

Un même verre foncé (Parsol) habille les deux bâtiments, leur forme respective (volume de plan carré pour l'administration, parallélépipède allongé pour les laboratoires) étant simplement surlignée par les rythmes différenciés des encadrements en aluminium des baies vitrées. Ce jeu sur les masses, doublé d'une discrétion constructive et plastique, conduit à ce que site et architecture se valorisent l'un l'autre et procure l'immédiate sensation d'une grande sérénité propice aux activités de recherche.

UN PROCESSUS COMPLEXE

Plus connu des nantais pour avoir entériné la destruction du pont transbordeur et supprimé la ligne de tramway que pour ses réalisations, le député (1958-1962) - maire (1947-1965) de Nantes Henry Orrion semble néanmoins avoir joué un rôle prépondérant pour la venue à Nantes de l'ISTPM. C'est en effet sous ses différentes mandatures que s'édifie l'École nationale de la marine marchande entre la rue Baboneau et l'actuel boulevard Salvador Allende, que Nantes redevient ville universitaire, que sont conduites les acquisitions foncières puis les cessions à l'État permettant la création des deux campus de la Lombarderie (Sciences) et du Tertre (Lettres et Droit).

Alors que Lorient et Brest, où l'ISTPM est déjà présent, auraient pu accueillir l'Institut contraint de se décentraliser, c'est Nantes que choisit Michel Debré, trois jours seulement après avoir été nommé Premier ministre, le 15 janvier 1960.

Si *a priori* l'Institut « représente un cas où le transfert vers la Province sera facile », la réalité sera plus complexe et dix années s'écouleront entre le ferme refus du Comité de décentralisation de l'extension sur place des locaux de l'Institut et la



Mise en place de l'ossature et de la toiture du bâtiment Administration



Le bâtiment Laboratoires



Le bâtiment Administration



mise en service de son nouveau siège à Nantes. Le directeur de l'Institut, opposé à cette décision, tentera de négocier le maintien à Paris de la majorité des effectifs. Puis il faudra choisir entre plusieurs sites nantais, et modifier le choix initial, le terrain retenu à la Lombarderie en raison de sa proximité avec les bâtiments de la faculté des Sciences s'avérant trop exigü et éloigné de l'Erdre. Car, entre-temps, le petit Institut parisien de 400 m² a précisé ses missions, reconfiguré son organisation, modernisé ses moyens techniques pour parvenir à exprimer un besoin estimé à 4 000 m² de locaux, et à demander un appontement sur l'Erdre afin que ses vedettes puissent rallier aisément ses navires de recherche. Ce dernier ne sera pas réalisé, de même que l'abri antiatomique souhaité par la Défense nationale.

Il faut déjouer des oppositions de toute sorte, notamment celles de quelques puissants architectes qui tentent de faire échouer le « concours ouvert » lancé pour la conception des bâtiments au profit d'un concours « sur références » qui protégerait leurs intérêts. Il faut surtout trouver les financements dans une France qui modernise tout, partout, tout à la fois et commence à éprouver des difficultés à le faire, d'autant que l'inflation s'accroît au fil des ans. Ce problème devient crucial lorsque le concours est lancé un an et demi avant que l'État devienne propriétaire du terrain, que les besoins de l'Institut continuant de se préciser il faut faire évoluer les plans et adjoindre aux architectes un bureau d'études techniques, ce qui provoque des surcoûts et révèle une sous-estimation initiale. Il faut ensuite surmonter le choc de l'annonce du quasi doublement du prix de réalisation, perdre le temps de s'égarer vers un morcellement du projet puis, après un salutaire rappel à l'ordre du nouveau Délégué à l'aménagement du Territoire, Olivier Guichard, franchir les étapes légales de validation du projet et de choix des entreprises avant de pouvoir engager et conduire à bien le chantier. →

*Ci-contre
Les circulations couvertes
prennent en compte le
climat nantais.
Double page suivante
La déclinaison d'un registre
géométrique signale et
différencie les couvertures.
La transparence fédère
visuellement les trois entités
du centre.*







1



3



2



4



5



7



6



8



1



2

Double page précédente

- 1 - Vestiaires
 - 2 - Auditorium
 - 3 - Cartographie
 - 4 - Bibliothèque
 - 5 - Cafétéria
 - 6 - Restaurant
 - 7 - Hall niveau 1 Administration
 - 8 - Salle des collections
- Ci-contre*
- 1 - Bureau de la direction générale
 - 2 - Bureau dans le bâtiment Laboratoires
 - 3 - Laboratoire

24



QUARANTE ANS D'USAGE

S'agissant d'une commande nationale, le projet ne subira pas les pressions frappant habituellement l'architecture métallique. Ainsi, en 1963, le maire d'une grande ville voisine impose le recours au béton et « proscrit aux architectes de recourir à toute forme de construction métallique en raison de l'influence néfaste de l'air marin et des conséquences qui pourraient en résulter pour l'entretien des bâtiments. »

De ce fait, Vaudou et Luthi pourront préciser leurs intentions lors des phases d'études, supprimant par exemple les portiques initialement prévus pour supporter la toiture du bâtiment Administration et affinant la façade des Laboratoires afin d'affirmer les incisions verticales sur toute la hauteur disponible.

Ce travail leur permettra de livrer un Institut sereinement établi dans son site, harmonieux jusque dans le moindre détail, qualités qui le caractérisent toujours aujourd'hui. Néanmoins, il entrera inévitablement dans les évolutions de l'usage : les couvertures géométriques du bassin souterrain sont déposées, la partie centrale de l'étage de l'Administration est évidée pour créer un patio éclairant des bureaux, des espaces de circulation et d'accueil à la surface généreuse sont cloisonnés... Ultérieurement, un bâtiment sera édifié entre la limite Ouest du site et les Laboratoires, ce dernier faisant l'objet d'une extension accompagnée de la démolition des deux logements de fonctions. Mais un demi siècle après sa conception, cette réalisation de métal et de verre conserve tout son esprit, témoigne de son époque et d'une technique constructive, nous interpelle sur nos constructions actuelles et plus singulièrement sur leur rapport au site, leur ouverture sur leur environnement, leur palette de matériaux, leur relation entre architecture et aménagement intérieur. □



Bureau et laboratoire sont parfois réunis au sein d'un espace unique.

CHRONOLOGIE

1954 Les Domaines suggèrent à l'ISTMP de libérer son siège parisien situé avenue Raymond Poincaré à Paris.

1957 L'ISTPM propose l'extension sur place de ses locaux.

1958 *Troisième Plan d'équipement de la France (1958-1961).*

Henry Orrion, maire de Nantes depuis 1947, est élu député de Loire-Atlantique. La ville de Nantes acquiert le domaine de la Lombarderie.

Juillet : Refus de l'extension sur place de l'ISTPM et souhait d'une décentralisation totale ou partielle.

1959 *Henry Orrion, candidat gaulliste à la mairie de Nantes est réélu. Il soutient le gouvernement Michel Debré.*

Mise en chantier de la nouvelle école de la Marine marchande à Nantes. Procédure d'expropriation de la propriété du Clos du Tertre.

Louis Arretche, architecte en chef du campus universitaire étudie la faculté des Sciences sur le site de la Lombarderie.

1960 18 janvier : Décision de décentraliser l'ISTPM à Nantes annoncée par Michel Debré, Premier Ministre, à Robert Buron, ministre des Travaux publics, des Transports

et du Tourisme, en charge de la Marine marchande (tutelle de l'ISTPM).

29 octobre : Approbation par le Comité de décentralisation du transfert de l'Institut en province.

26 décembre : Le site de la Lombarderie est envisagé pour l'ISTPM.

1961 12 décembre : décret créant l'université de Nantes.

Négociation du directeur de l'ISTPM sur le périmètre de la décentralisation. Proposition de départ d'un ou de plusieurs laboratoires en échange du maintien à Paris d'un échelon de direction.

Mars : La ville de Nantes propose les sites de la Lombarderie, du secteur portuaire, de l'usine hydroélectrique de Cheviré et du Clos du Tertre pour accueillir l'Institut.

Mai : Michel Debré pose la première pierre de la faculté des Sciences.

Septembre : Ouest-France croit savoir que l'ISTPM viendra à Nantes, sur le site de la Lombarderie.

Octobre : La décision prise par le Premier ministre le 18 janvier 1960 est annoncée confidentiellement à Henry Orrion, de même que la préférence pour le Clos du Tertre.

Novembre : Inauguration des nouveaux bâtiments de l'école de la Marine marchande.

1962 *Quatrième Plan d'équipement de la France (1962-1965)*

Nomination du premier recteur de l'université de Nantes, Max Schmitt.

Inscription au budget de l'État de 3,2 MF pour le transfert de l'ISTPM.

Lorient, Brest et Rennes souhaitent accueillir l'ISTPM. Robert Buron « étudie » leurs propositions.

Mars : La Ville de Nantes confirme la cession gratuite du terrain du Clos du Tertre à l'État, donne son aval à la construction des bâtiments et d'une estacade sur l'Erdre ainsi qu'un poste à quai et un magasin en Loire pour la Thalassa.

Mise au point du programme du bâtiment. Une proche parente travaillant à l'ISTPM signale à Olivier Vaudou le futur concours.

22 septembre : Lancement du concours d'architecture.

1963 Inscription au budget de l'État de 2,4 MF pour le transfert de l'ISTPM.

Février : Rendu des projets par les architectes concurrents. Vaudou et Luthi lauréats.

Mars : Décision officielle de transférer à Nantes l'ensemble de l'ISTPM.

Approbation des plans des architectes par une commission.

Juillet : Convention Marine marchande/architectes.

Septembre : La Défense nationale demande qu'un abrianti atomique soit réalisé sur le site.

1964 Louis Arretche entreprend la réalisation des facultés de Droit et de Lettres sur le campus du Tertre.

Mars : Le site du Tertre est cédé par la Ville à l'État : 21 ha à l'Éducation nationale, 1,8 ha à l'ISTPM.

Avril : Délivrance du permis de construire. Des travaux préparatoires à la construction sont entrepris sur le terrain.

Décembre : Un bureau d'études est adjoint aux architectes pour résoudre des questions liées à la spécificité de certaines salles et ateliers.

1965 Juin : Les architectes remettent un nouvel avant-projet intégrant les remarques du BET et un nouveau devis, en augmentation de 90 % sur le devis initial.

Plusieurs scénarios sont envisagés pour sortir de l'impasse.

Juillet : Rappel à l'ordre du Délégué à l'Aménagement du territoire, Olivier Guichard, pour que le projet se réalise vite et que l'on dégage les crédits pour l'édifier tel que choisi au concours : « Ce qui est décidé est décidé et doit être réalisé ».

Avis favorable de la commission des bâtiments du ministère.

Décembre : Signature de l'avenant au contrat des architectes.

Le projet est validé par la Commission des marchés qui demande de le découper en tranches fonctionnelles.

1966 Cinquième Plan d'équipement de la France (1966-1970)

Inscription au Budget des crédits de la première tranche et d'une autorisation de programme complémentaire de 1,5 MF. Création officielle de l'agence Vaudou-Luthi à Paris.

Janvier : Avis favorable du Conseil général des Bâtiments de France.

Mars : Avis favorable de la Commission Centrale de contrôle des Opérations immobilières qui juge néanmoins le projet trop cher et trop ambitieux.

Lancement de l'appel d'offres.

Mai : Ouverture des plis présidée par le préfet de la région Pays de Loire.

Avril : Renouvellement du permis de construire par la Ville de Nantes.

1967 Juin : Passation du marché de travaux (groupement mené par ETPO et la société des anciens établissements Ducos).

Fin décembre : Achèvement de la charpente du bâtiment Laboratoires, du bâtiment de liaison et préparation de la construction du bâtiment Administration.

1968 Juillet : Mise en chantier du bâtiment Administration.

Décembre : Début des réceptions provisoires des travaux

1969 Janvier : Dernier des 5 avenants au marché passé avec le groupement d'entreprises.

Avril : Dernière autorisation de programme.

Août : Achèvement des travaux.

Septembre : Les premières équipes de l'Institut intègrent les locaux

Décembre : Fin des réceptions provisoires des travaux

19.. Inauguration ?

1974 Juin : Réception définitive des bâtiments.

1982 Installation de bureaux cloisonnés dans le volume du hall du bâtiment Administration.

1988 Construction de la première tranche du bâtiment situé à l'arrière du bâtiment Laboratoires.

19.. Transformation de la salle des collections en patio éclairant une couronne de locaux et de bureaux.

1992 Construction de la seconde tranche du bâtiment à l'arrière du bâtiment Laboratoires.

1998 Dépose de la couverture zénithale du bassin souterrain pour transformation en bureaux

19.. Construction d'un bâtiment à l'arrière du bâtiment Laboratoires

2008 Démolition des logements de fonction

2009 Extension du bâtiment Laboratoires (Barré-Lambot, architectes)

UNE IMPLANTATION DÉLICATE DANS UN SITE SENSIBLE

Une toiture plissée comme la surface de l'Erdre irisée par un souffle d'air, des vitrages foncés qui effacent la présence des masses construites en reflétant toute la majesté de la végétation, des lignes droites tracées en évitant les arbres centenaires, quelques éclats d'inox captant le moindre rayon de soleil, des façades identiques qui laissent glisser le regard : ce travail méticuleux pour entretenir une amabilité bienveillante au site masque une exigence poursuivie jusqu'au moindre détail et des choix radicaux : on a préféré supprimer 8 des laboratoires demandés pour conserver des arbres centenaires.

Pour éviter les crues et jouir pleinement des vues sur l'Erdre, le bâtiment de l'administration a été juché sur une butte masquant le sous-sol enterré. Celui-ci n'est que l'extrémité Sud d'un

bâtiment souterrain regroupant ateliers, réserves, salle de conférence et bassin expérimental. Fonctionnant comme un élément de liaison entre Administration et Laboratoires, cette séquence d'architecture souterraine laisse la pelouse courir sur sa toiture plate entre bois et parking : ainsi le site conserve son apparence boisée et verdoyante, son caractère de vallon paisible plutôt que de succomber sous un encombrement de masses construites. Cette combinaison hors-sol et sous-sol laisse en effet passer visuellement le paysage dans les constructions, en dépit de la forte densité imposée par le rapport entre la surface constructible et les mètres carrés à construire. Les découpes de la toiture, de la circulation couverte et de la couverture du bassin enterré ajoutent à la fluidité des vues entre éléments bâtis, paysage et végétation.

L'emprise du parking et la limite de propriété avec l'École Centrale seront plusieurs fois modifiées au cours de l'étude. □







Avoir enterré un bâtiment a permis de maintenir le caractère végétal du site.



L'entrée de l'auditorium et l'accès au rez-de-jardin mettent à profit le mouvement du sol.

MULTIPLIER LES PERSPECTIVES POUR LE PLAISIR DU REGARD

Des arbres qui semblent coller leurs branches tourbillonnantes aux baies vitrées des bureaux ou, inversement, des baies panoramiques qui projettent l'espace de travail au sein du grand plan d'eau immobile de l'Erdre : parcourir les couloirs est ici un événement sensoriel. Les portes ouvertes au Sud scandent la marche d'évocations d'une nature japonaise cadrée par un peintre hyperréaliste. Les cloisons vitrées et les baies de la façade Est laissent les pas se diluer dans une bouffée de souvenirs aquatiques aux accents des Vacances de Monsieur Hulot, qui vous offriraient l'Erdre en cinémascope, pour les uns, aux souvenirs d'une Partie de campagne de Jean Renoir, pour les autres.

On accède au site par son point haut : de là, on découvre

latéralement les bâtiments sur lesquels le regard glisse sans être confronté à la barrière de la perception frontale habituelle pour une construction publique. On emprunte un escalier : la bricole de la cage sert de mise en relation visuelle d'un niveau à l'autre grâce à l'absence de contre-marches et à l'évidement du limon. On pousse une porte de verre et l'on sait où l'on se dirige. Le long des baies, des portes s'ouvrent pour établir une relation entre bureaux. Au-dessus des cloisons, des vitrages laissent filtrer la lumière naturelle. Et la vue sur les toits offerte aux laboratoires constitue une leçon de géométrie constructive. Le regard recrée l'unité de ces entités que l'espace et les fonctions séparent.

Mais, parfois, voir c'est être vu. Et souvent les êtres au travail n'apprécient guère cela. Alors, tout est bon pour se priver de la vue... Pourvu que l'on ne soit pas vu. □







Une relation visuelle forte s'établit entre les laboratoires ou les bureaux et le paysage grâce à des baies généreuses.



L'ÉLOGE DE LA LÉGÈRETÉ APPLIQUÉE À L'ARCHITECTURE

Des robes de Courrèges aux meubles gonflables de Quasar et aux voiles minces de béton du CNIT à la Défense (Centre des nouvelles industries et technologies), les années 1960 furent une quête de légèreté. Moins de poids, moins d'épaisseur, moins de matière : les bâtiments de l'Institut expriment une recherche similaire.

Les feuilles de tôle pliées et nervurées remplacent la lourde ardoise ou la pesante tuile et les puissantes charpentes qui y sont associées, pour couvrir d'une seule portée 41,40 m et créer un porte-à-faux latéral de 2 m protégeant les façades de l'ensoleillement et du ruissellement des eaux de pluie...

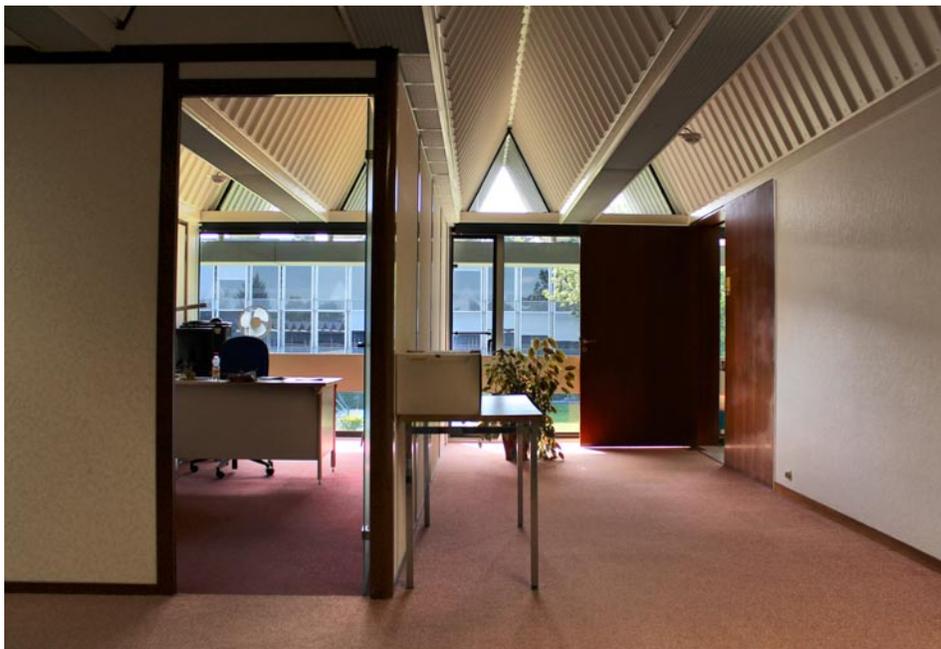
De vastes plateaux librement cloisonnables se substituent aux espaces intérieurs définitivement enclos de murs de pierre ou

de béton. La baie vitrée enchâssée dans un cadre métallique léger est préférée au mur en état de surcharge pondérale... L'ouvrant venant buter sur un joint de caoutchouc hermétique d'un encadrement (Administration) ou d'une ouïe découpée à même la tôle (Laboratoires) est privilégié et la menuiserie complexe rejetée...

L'emploi de matériaux nouveaux tels que l'aluminium, les vitrages teintés, les mousses phénoliques et les matières plastiques, favorise cette démarche et laisse percevoir la possibilité de fabriquer en usine la quasi totalité des éléments de construction. Jean Prouvé, ingénieur de formation, a illustré en France pendant plusieurs décennies cet état d'esprit et fait vivre concrètement cet espoir dans de nombreuses créations de mobiliers et réalisations architecturales (maisons, immeubles de logements, équipements publics, locaux industriels) qui établirent sa notoriété. □



Allégement de la matière des poteaux, pyramides inversées, façade et toiture.

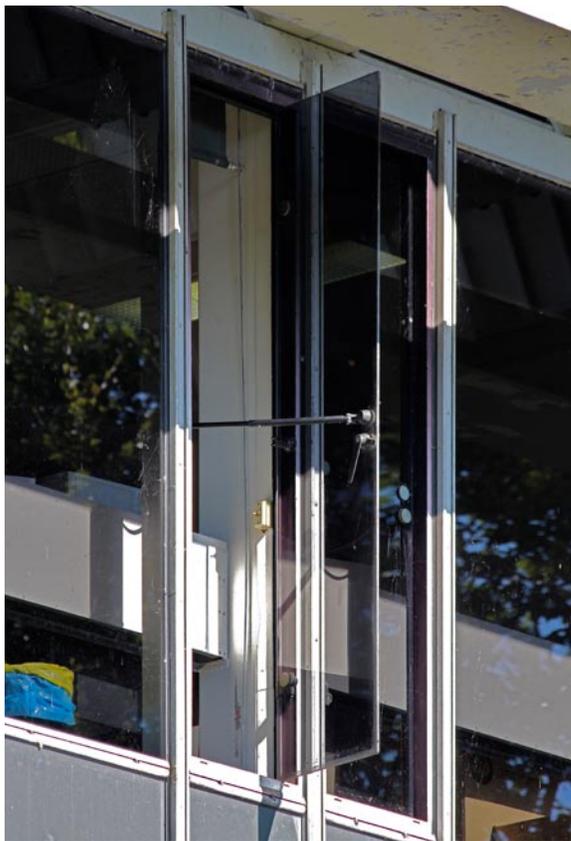


Un plafond de tôle fine dans lequel s'inscrivent des vitrages triangulaires : la pesanteur est bannie.

*Ci-contre
Les baies intègrent des ouvrants, dont les différentes
positions régulent la convection naturelle.*

Page suivante

*Un simple modèle de baie vitrée, exploitée selon
deux tailles, suffit à édifier les quatre façades du
bâtiment Administration.*





UNE QUÊTE EXIGEANTE DE SIMPLICITÉ

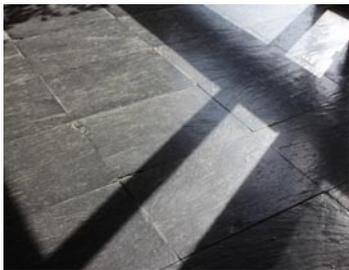
Deux matériaux seulement pour réaliser les deux volumes émergents : le métal pour porter et couvrir, encadrer et tamiser ; le verre pour clore, isoler et refléter. Également présents dans les espaces intérieurs, ils entrent en dialogue avec les dalles d'ardoise des sols, la brique des murs, le bois des cloisons, le plâtre des dalles acoustiques suspendues, la grille plastique des files de tubes néons encastrés, la céramique blanche des paillasses des laboratoires.

Une page de la longue histoire de l'opposition entre l'ostentatoire et le dépouillé, le roboratif et le frugal, l'exubérant et le minimal, le démonstratif et le discret s'écrit ici. « Less is more », a tonné le grand architecte allemand exilé aux États-Unis, qui a donné de Berlin à Chicago le ton d'une architecture aux lignes dépouillées, aussi noires que tendues.

Ne pas accaparer le regard : enlever, ôter, simplifier, réduire... Et pour y parvenir, inventer le double usage : ainsi devant les baies vitrées le radiateur forme le garde-corps. Décliner un registre géométrique : la toiture de l'Administration, la couverture de la circulation extérieure et la couverture du bassin enterré jouent de la parenté de leurs lignes brisées. Jouer d'un simple élément, en le répétant comme le module de façade du bâtiment Laboratoires ou en l'utilisant tête-bêche, telle la baie vitrée du bâtiment Administration. Innover aussi, en osant supprimer l'incontournable faux-plafond pour que la toiture constitue également le plafond des bureaux de l'étage Administration. Pour cela il faut accepter que celui-ci ne soit pas plan mais soit animé de puissantes obliques, et surtout prendre le risque d'encastrer les files de tubes néons dans le profil en U des gouttières...

Pour parvenir à un tel résultat, il faut se priver des usuels falbalas de l'architecture, ce grand registre des retraits et des saillies, des encorbellements et des encastremets, du marquage des seuils, des transitions, des gardes-corps et de leurs motifs ornementaux, qui donnent contenance ou flattent l'*ego* de l'investisseur, de l'élu ou du particulier. Deux volumes élaborés à partir d'un plan élémentaire (un carré, un rectangle) chacun doté d'une façade répétée quatre fois à l'identique pour l'Administration et deux fois pour le bâtiment Laboratoires pourvu de deux pignons vitrés aveugles... suffisent à donner à l'ensemble une véritable identité, tellement singulière et authentique qu'elle continue de nous toucher, cinquante après sa conception.

C'est déjà ce qu'avait fait Henri Sauvage en édifiant au cœur de Nantes les grands magasins Decré en 1931, tout de métal, de verre et de transparences, et que feront Evano et Pellerin en construisant le Palais omnisports de Beaulieu et plus récemment Jean Nouvel en signant le nouveau Palais de Justice. □





Page de gauche

En contrepoint de la légèreté structurelle, la matière affirme sa présence dans les espaces intérieurs : brique, bois, ardoise...

Ci-dessus : La simplicité optimale, les radiateurs font également fonction de garde-corps.



*Les ouvrants pourvus d'un
mécanisme simple se
manipulent d'un geste.*



LES CONCEPTEURS

VAUDOU ET LUTHI



Après avoir travaillé quelques années chez Jean Dubuisson dont ils ont intégré l'agence en 1951 et 1954, l'architecte (Olivier Vaudou) et le technicien (Reymond Luthi) conçoivent des bâtiments tout métal qui se réfèrent à Mies van der Rohe sans s'y asservir, observent Marcel Lods sans s'industrialiser et s'approchent des épures d'Edouard Albert sans les plagier.

Légèreté, transparence, élégance et sérieux technique servent à édifier des constructions qui filent sur des horizons collinaires, se plissent à l'envie pour s'alléger encore, se perforent pour gagner quelques ultimes grammes, dans une convergence avec l'intelligence constructive d'ingénieurs.

Outre quelques maisons individuelles en Bretagne, en Corse et en Île-de-France, des immeubles d'habitation dans le centre de Paris, des équipements collectifs dans la Marne et la région parisienne, Vaudou et Luthi se consacrent alors à une haute couture industrielle : IBM à Corbeil-Essonnes (à deux reprises), Sogaris à Rungis, Air France à Orly, Elf à Solaize (pour trois bâtiments), GTM à Evry, Schrive à Trappes et l'ISTPM à Nantes.

Mais, l'usine où s'industrialise pour la première fois en Europe la production des composants informatiques (IBM), le centre de recherche où se pensent les carburants du futur (Elf), le laboratoire où se mesure la salubrité des espaces marins côtiers (ISTPM/Iffremer) ne sont pas en quête de publicité, même dans les revues d'architecture. Aussi, leurs œuvres - comme leurs noms - sortent trop peu souvent de l'ombre.

L'ISTPM est leur seule réalisation dans la région des Pays de la Loire, leur participation au concours pour l'extension de l'École supérieure de commerce de Nantes ayant été infructueuse.



JEAN PROUVÉ



Ingénieur (1901-1984), il simplifie et allège la construction des édifices métalliques et des éléments usuels du mobilier. Son nom est associé d'une part à une approche sociale marquée par la conception de la « Maison des jours meilleurs » pour l'abbé Pierre, et d'autre part par sa contribution à l'émergence d'une architecture aux structures et aux façades dépouillées mais toujours élégantes, aux espaces intérieurs décloisonnés et lumineux. Architectes débutants ou professionnels renommés trouvèrent en lui un interlocuteur précieux, pédagogue et concret, quelle que soit l'importance de l'étude à effectuer.

Entre les années 1963 (concours) et 1968 (livraison de l'ISTPM), il travaille notamment sur des bâtiments qui marquent l'époque tels le centre d'essai EDF des Renardières, l'hôtel de ville de Grenoble, le bâtiment V de l'Unesco à Paris, l'Institut de l'environnement à Paris, les stations-services Total, la Tour Nobel à La Défense, le siège du PCF à Paris, les laboratoires Sandoz à Rueil-Malmaison, l'université libre de Berlin...

Sa présence dans les Pays de la Loire reflète la diversité des champs et des échelles d'application de son talent : mobilier (rangements et tables pour une colonie de vacances de Saint-Brévin, éléments divers

pour la prison de Fontevraud l'Abbaye, lits pour l'École des apprentis mécaniciens de Nantes), aménagement intérieur (cloisons mobiles pour l'Union des Caisses agricoles à Nantes), mobilier urbain (projet d'un kiosque à Angers), architecture (panneaux de façade pour des lycées à Nantes, écoles à Saint-Brévin et à Saint-Michel-Chef-Chef) et collaboration à des réalisations (ISTPM et panneaux mobiles reconfigurant l'espace intérieur de l'église Saint-Luc au Breil-Malville à Nantes).

CLAUDE VISEUX



Célèbre pour ses sculptures métalliques, Claude Viseux (1927-2008) fit des études d'architecture dans l'atelier Gromort-Arretche avant d'entrer en 1953 chez Jean Prouvé pour travailler sur la « Maison des Jours meilleurs ». Il débute sa carrière artistique par la pratique de la peinture gestuelle et de la céramique murale. Il crée la céramique de l'ISTPM au moment où il s'oriente définitivement vers la sculpture. Il réalise alors de nombreuses sculptures destinées à des établissements scolaires ou universitaires ou à des espaces publics, notamment à Ivry, Grenoble (Alpexpo), Paris (dalle des Olympiades)...scolaires ou universitaires ou à des espaces publics, notamment à Ivry, Grenoble (Alpexpo), Paris (dalle des Olympiades)...

Maître d'ouvrage :
Port autonome Nantes - Saint-Nazaire et ISTPM

Architectes :
**Olivier Vaudou et
Reymond Luthi**

Collaborateur :
S. Zieleniuk

Ingénieur :
Jean Prouvé

Études techniques :
Setec

Coordination chantier :
M. Bonnet

Charpente métallique :
Besson et Lepeu

Génie civil et pilote :
Anciens établissements Ducos, ETPO

Panneaux façade et éléments toitures :
CIMT Jean Prouvé

Étanchéité :
Ythier

Terrassement, Assainissement :
Chupin

Protection solaire :
Société nantaise de voilerie

Électricité :
Saunier Duval

Menuiseries intérieures :
SIA Bois

BIBLIOGRAPHIE

SUR LE BÂTIMENT

Acier-Stahl-Steel, N°11, nov 1968

Présentation technique de la réalisation par Louis Fruitet, ingénieur.

Technique et architecture, N°1, 1969

Une description par l'image, les plans et le texte du fonctionnement des bâtiments et de leur architecture.

Profil, N°17/1976

L'ISTPM replacé dans le contexte de la production de Vaudou et Luthi dans le cadre d'un entretien.

Architecture de Lumière

n°19, 3^e trimestre 1970

Une visite éclair des bâtiments et un pense-bête sur ce qu'il faut en retenir, notamment pour les produits verriers de Saint-Gobain, financeur de la revue.

Science et pêche, bulletin d'information et de documentation de l'ISTPM, L'institut

des pêches maritimes à Nantes, n°195, septembre 1970

La visite du propriétaire.

Guide de l'architecture contemporaine en France, Technic-Union 1972 et 1974,

Amouroux, Crettol, Monnet

Une façon de situer l'ISTPM dans le « best of » de l'architecture des années 1960.

Guide d'architecture en France

Marc Emery, Patrice Goulet, Expansion, 1983

Guide d'architecture contemporaine en

Pays-de-Loire, URCAUE des Pays de la Loire, 1984.

Dictionnaire de l'architecture du XX^e siècle, Dir. Jean-Paul Midant, Hazan/

IFA, 1996

Histoire de l'architecture française.

De la Révolution à nos jours

François Loyer, Mengès/CNMHS, 1999

AMC, ISTPM, Didier Mignery, n° 127,

septembre 2002

Les bâtiments et leurs architectes près de quarante ans plus tard, une relecture illustrée.

Architectures et patrimoines du XX^e siècle en Loire-Atlantique

CAUE de Loire-Atlantique, Coiffard éditeur, 2006

La première valorisation locale de l'édifice.

Place Publique, De l'ISTPM à l'Ifremer,

septembre 2012

Une invitation à la visite à l'occasion des Journées du patrimoine.

SUR L'INTERVENTION DE JEAN PROUVÉ

Archives Jean Prouvé

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, cotes ADMM 230 J 898 et 230 J 1159

Bulletin de l'association Les amis de Jean Prouvé, n° 20, 2004

Jean Prouvé, l'œuvre complète,

volume 4 : 1954-1984 / Peter Sulzer Birkhäuser, 2008

SUR LE TRAVAIL DE CLAUDE VISEUX

Claude Viseux,

récit autobiographique,

Association Atelier Claude Viseux, éditions Somogy, 2008

DE L'ISTPM À L'IFREMER

1861 • Création du service technique des pêches maritimes

1886 • Devient le service scientifique des pêches maritimes

1918 • Le service est transformé en Office scientifique et technique des pêches maritimes (OSTPM) « *pour favoriser par les progrès de la science le développement des opérations industrielles se rattachant à l'exploitation des richesses de la mer.* »

- L'OSTPM étudie les amples variations de la présence du hareng et du thon dans les zones de pêches

1919 • Ouverture de l'unité de La Rochelle

1923 • Prise en charge du contrôle des huîtres

1924 • Ouverture de l'annexe de Saint-Servan

1928 • Premières études sur l'appauvrissement des fonds marins

1931 • Ouverture du laboratoire de Lorient

1933 • Ouverture des laboratoires de Biarritz, Auray, La Tremblade, Arcachon

1943 • Installation de l'OSTPM avenue Raymond Poincaré à Paris

1953 • L'OSTPM devient l'ISTPM « *chargé d'effectuer les travaux ou recherches relevant des sciences de la mer et intéressant directement les pêches maritimes et les industries qui s'y rattachent.* »

- L'ISTPM arme quatre navires dont la Thalassa
- Ses recherches concernent l'aménagement des pêches maritimes, les cultures marines et l'aménagement du littoral, l'environnement et les éco-

systèmes, l'utilisation et la valorisation des produits.

1960 • Décision du transfert de Paris à Nantes

1963 • Concours pour la construction du nouveau siège

1969 • Inauguration du nouveau siège

1984 • Fusion de l'istpm et du Cnexo (centre national d'exploitation des océans) au sein de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, l'Ifremer

- Le Centre Atlantique de Nantes devient l'un des 5 centres de l'Ifremer (avec Boulogne, Brest, Toulon et Tahiti) et les stations de Bouin, La Rochelle, La Tremblade et Arcachon lui sont rattachées ainsi que le laboratoire de Bida



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique

25 rue Paul Bellamy 44 000 Nantes

tél : 02 40 35 45 10 - mail : contact@caue44.com

site : www.caue44.com

Patrimoine caché par excellence, et s'inscrivant en cela parfaitement dans le thème des Journées européennes du Patrimoine 2012, le site nantais de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes, devenu en 1984 le Centre Atlantique de l'Ifremer, exprime la qualité de l'architecture métallique des années 1960, tonifiée par l'esthétique et les performances des réalisations nord-américaines, et valorisée pour son soutien au développement de la sidérurgie française.

Des lignes épurées, un nombre restreint de matériaux, des transparences multipliées et des détails affinés à l'extrême offrent un cadre de travail serein aux personnels administratifs et scientifiques d'un organisme initialement parisien, dont seule l'évolution des exigences en matière d'isolation thermique questionne aujourd'hui les qualités d'usage.

Cette création, première œuvre d'Olivier Vaudou et de Reymond Luthi, duo d'architectes issus de l'agence de Jean Dubuisson, donna l'occasion à Jean Prouvé de poursuivre l'étude d'un dispositif d'aération entreprise en 1957. Malgré quelques adaptations mineures, elle conserve son âme et son exemplarité, cinquante ans après avoir été conçue dans le cadre d'un concours d'architecture.

Son ouverture à la visite les 15 et 16 septembre 2012 et sa présentation dans cette publication prolongent l'action d'identification et de valorisation des patrimoines du XX^e siècle, entreprise par le CAUE de Loire-Atlantique depuis 2002 au moyen d'expositions et de publications, et poursuivent la mise en confrontation de leurs enseignements esthétiques et techniques avec les problématiques architecturales, urbaines et environnementales actuelles.

Cette publication retrace la genèse de la conception du Centre Atlantique de l'Ifremer, propose un regard contemporain sur ses qualités architecturales, et réunit des informations sur le contexte et les acteurs de sa réalisation.

